Décision 24-DCC-48 du 25 mars 2024

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Valma Distribution, Stadis, Dives Distribution, et des SCI Lotus, SCI du Pont, SCI Les Jardins de Port Guillaume et SCI Fer des Champs par la société Système U Nord-Ouest

Posted on: 25 mars 2024 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Système U Nord-Ouest
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Valma Distribution Stadis Dives Distribution SCI Lotus SCI du Pont SCI Les jardins de Port Guillaume SCI Fer des Champs

Lire

Le texte intégral
129.35 Ko